

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 15 Procurations : 7 Absents : 7 Votants : 22 Pour : 19 Abstentions : 3</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire</p> <p>Date de la convocation : 27 juin 2019</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU LE :</p> <p>★ 10 JUL. 2019 ★</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>
<p>PRÉSENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Michel PASDELOUP à Dominique ALM, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Maryvonne SALES à Yvelise MONTANE, Laurent VALLET à Patrick MORDELET, Philippe RIGAL à Alain PACE, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Alain AUBERT, Jérôme BOUTELOUP, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Frédérique LAURENS</p>	
<p>N° 4619</p> <p>OBJET :</p> <p>Avancements de grades</p>	<p>Vu l'avis du Comité technique en date du 27 juin 2019,</p> <p>Considérant les états de service des agents municipaux concernés et de leur éligibilité au titre de l'avancement de grade, il convient de créer les emplois correspondants,</p> <p>Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer les emplois suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1^{ère} classe, à temps complet - 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe, à 9h hebdomadaire - 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, à 28h hebdomadaire <p>Les postes sont à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2019</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,</p> <p>Vu le tableau des effectifs,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopte la proposition du Maire à savoir de créer les postes suivant ➤ 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1^{ère} classe, à temps complet

	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe, à 9h hebdomadaire➤ 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, à 28h hebdomadaire• Modifie ainsi le tableau des emplois,• Inscrit au budget les crédits correspondants• Précise que les postes seront pourvus au 1^{er} septembre 2019
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 10 JUIL. 2019</p> <p>Affiché le : 11 JUIL. 2019</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 04 juillet 2019</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> 